



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

L'aventure commence.
Pensez à déclarer
votre sage-femme
référente.



Accompagner



Prévenir



Guider

Tout au long de votre grossesse et après l'accouchement, votre sage-femme référente réalise la majorité des rendez-vous de suivi, assure un rôle de prévention et vous guide dans votre parcours médical. **La déclaration est à effectuer avant la fin du 5^{ème} mois.**



PARLEZ-EN À VOTRE SAGE-FEMME